

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du **lundi 7 octobre 2024, à 19 h**, laquelle sera tenue à la salle Jean-Drapeau au **5650, rue D'Iberville, 2^e étage**, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande de dérogation suivante :

Une demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au **3535, boulevard Rosemont** ayant pour objet :

- De permettre l'aménagement d'une aire de stationnement de 12 unités accessible par la rue Bellechasse non conforme aux dispositions des articles 581, 590.1, 592, 595, 610 et 613.4 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (01-279) [dossier 1248979004]

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d'autorisation peut s'adresser à maude.belanger2@montreal.ca en mentionnant l'adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 19 septembre 2024

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement